

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Mélie 2020 Inc	Numéro de permis 2020037	Date d'inspection Le 02 novembre 2022	
Nom de l'établissement Garderie Mélie 2020 Inc.		Numéro de téléphone (506) 783-7793	
Adresse 2009 322 Route Robertville NB E8K 2S4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- Pendant la visite l'établissement fournit une orientation positive aux enfants.
- La programmation est planifiée et documentée.
- Les dossiers des membres du personnel sont complets.
- Observations:
Nourrissons : l'éducatrice donne le biberon et berce un bébé, la routine de la sieste et la sieste.
2 ans : le diner et la sieste
3 ans : le diner et la sieste
4 ans : le diner et les jeux libres
- Discussions avec les exploitantes concernant les rapports d'incidents mineurs et la formation.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 02 novembre 2022

Date

original signé par
Angèle Kenny

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 02 novembre 2022

Date